

# Prix Olivier Debouzy

Prix de l'agitateur d'idées juridiques



*« Le droit est en train de devenir le principe immanent de régulation, la nouvelle grammaire sociale »  
O. Debouzy*

## Prix Olivier Debouzy

### **Le prix Olivier Debouzy récompense l'agitateur d'idées juridiques**

Pour évoluer, le droit se nourrit d'imagination et d'inventivité. En perpétuel mouvement, le droit a besoin d'esprits libres et innovants, qui lui évitent l'immobilisme et la sclérose.

En hommage à la liberté de ton comme au parcours d'Olivier Debouzy, ce prix récompense celui, celle ou ceux qui entendent et savent bousculer les idées reçues, qui font preuve d'audace et d'inventivité. Passion, audace, vivacité, dessinent les traits de caractère de l'agitateur d'idées juridiques. Le prix soutient ceux qui osent et décloisonnent, ceux qui risquent et innover, ceux qui pensent le droit au service d'une cause, explorent de nouveaux champs ou en font un savoir-être.

« *Parce que l'imagination juridique est l'une des formes les plus libres et les plus sophistiquées qui soient, mais aussi l'une des plus réalistes* », ce projet encourage tout à la fois **l'impertinence de l'idée juridique** et promeut la **pertinence scientifique de la démarche**.

Le prix Olivier Debouzy est un **prix au-delà des titres** et des spécialités car il sert avant tout à la liberté de pensée.

Le Lauréat, choisi par un jury prestigieux et présidé par une éminente personnalité, recevra une œuvre d'art au titre du meilleur agitateur d'idées juridiques de l'année.

**La deuxième édition aura lieu le mardi 26 juin 2012**

## Soufflez-nous les candidats

Pour la deuxième édition, le Club des juristes est à la recherche de personnes éligibles au prix Debouzy.

Ce prix étant **celui de la communauté des juristes**, chacun est habilité à proposer la ou les candidatures de son choix ou à concourir pour lui-même.

Puisque l'audace se trouve hors des sentiers battus, il est nécessaire que nous tous, lecteurs ou acteurs, participions à cette initiative. Le prix vise une grande diversité tant de sujets et de supports que d'audacieux, jeunes ou expérimentés. Il tend à mettre en lumière les juristes qui, à l'instar d'Olivier Debouzy, participent à la richesse et au dynamisme de la pensée juridique. Il récompense ceux qui auront déplacé les lignes, formulé des concepts originaux ou découvert des idées nouvelles.

**Proposez au Jury ceux qui contribuent par leurs qualités, à l'innovation et à l'encouragement de la réflexion sur le droit !**

Le prix est ouvert à tous les agitateurs ayant produit des **publications juridiques**, écrites ou audiovisuelles, quel qu'en soit le support, **réalisées au cours des seize derniers mois** (janvier 2011 – avril 2012), **en langue française**.

L'agitation d'idées s'accompagnant souvent de formes nouvelles ou impertinentes, le Jury portera une attention particulière à la **littérature internet** (blogs, sites, pages etc.).

Aucune limite d'âge, de nationalité, d'activité, de niveau d'études ou de spécialisation du candidat n'est requise.

Le Club est attentif à vos suggestions d'écrits, de discours, d'actions remarquables sur le droit. Si un auteur vous semble éligible, **faites-le nous savoir !**

## Dossier de parrainage

Il vous suffit de remplir les champs indiqués ci-dessous et d'envoyer cette page accompagnée d'un exemplaire du support choisi, à l'adresse suivante :

**Date limite d'envoi - le 23 mai 2012**

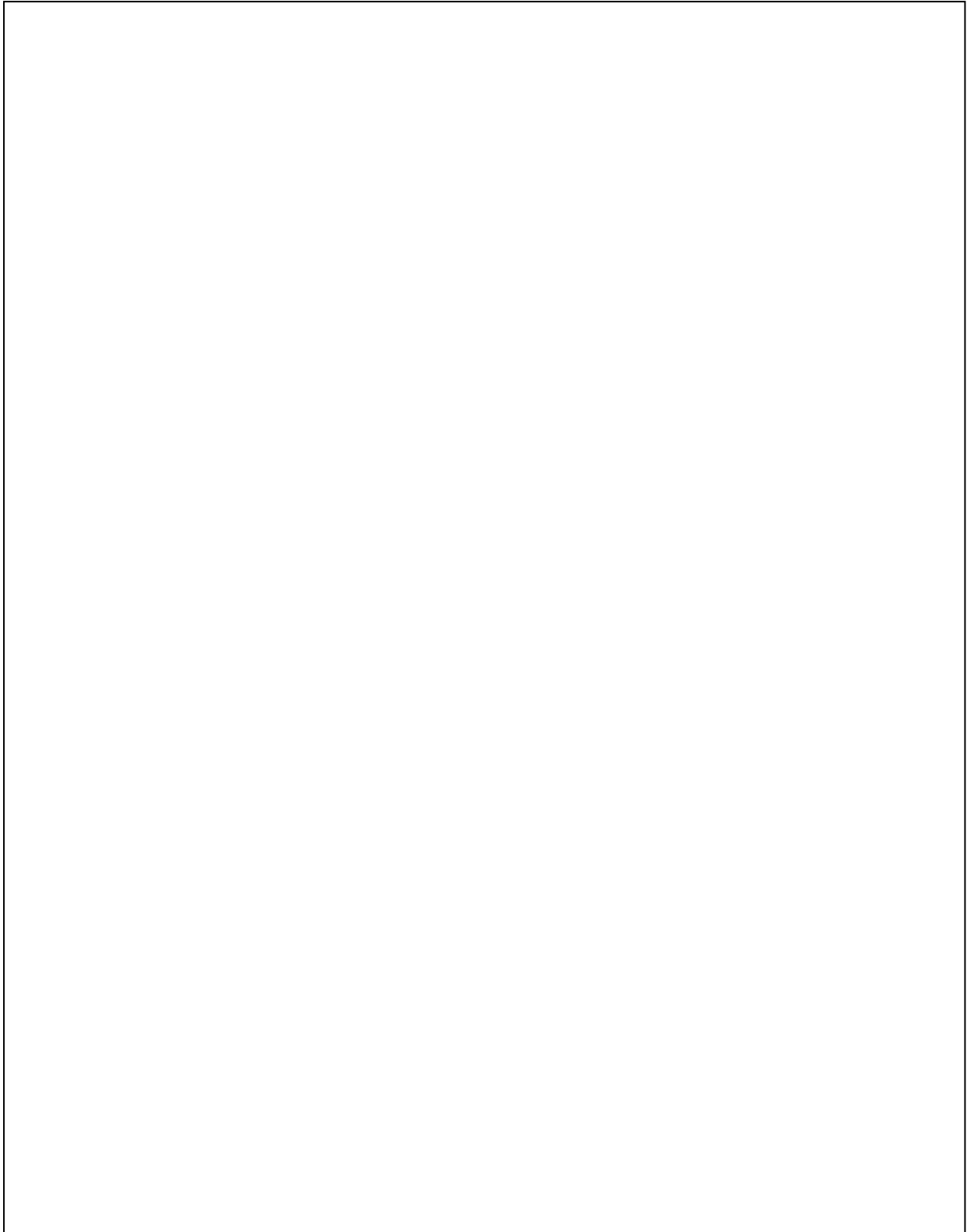
Le Club des juristes  
Prix Olivier Debouzy  
4, rue de la Planche  
75007 Paris  
[prixdebouzy@leclubdesjuristes.com](mailto:prixdebouzy@leclubdesjuristes.com)

**Vous** (Nom, prénom, fonction, coordonnées)

**Le candidat parrainé** (Nom, prénom, fonction, coordonnées)

**Sa ou ses production(s)** (Références exactes)

**Commentaire** (Richesse et portée de la production)



## Olivier Debouzy

« Un avocat, c'est un bouclier et une épée.  
C'est celui qui protège et qui sait prendre des risques  
au service des biens et de la liberté de ceux qu'il sert ».

Avocat aux Barreaux de Paris et Bruxelles, grand praticien du second degré, à l'humour dévastateur, énarque à l'intelligence d'une vivacité rare, iconoclaste, fin stratège doué d'un sens aigu de l'anticipation, admirateur de l'absurde, cultivé, technicien et expert, spécialiste de droit public et de dissuasion nucléaire, amoureux des Etats-Unis et de la France, Olivier Debouzy fonda le Cabinet **August & Debouzy** (Paris, Bruxelles, Casablanca).

Ce juriste de renom a indéniablement marqué son temps. Personnage secret, homme de convictions, Olivier Debouzy a toujours eu une audace et un franc-parler remarquables, au point d'être souvent provocant et agitateur d'idées. Il exerçait son métier au-delà de ses titres professionnels.

Diplômé de Sciences-Po (Paris) et ancien élève de l'ENA (promotion Léonard de Vinci, 1985), il a travaillé successivement, de 1985 à 1991, au ministère des Affaires étrangères (service des Affaires stratégiques et du Désarmement), à l'International Institute for Strategic Studies (IISS, Londres) et au Commissariat à l'Energie Atomique (CEA, direction des Applications militaires). En 1991, il devient conseil juridique puis avocat au sein du cabinet Baudel, Salès, Vincent & Georges, avant de fonder son propre cabinet en 1995.

Il a participé au groupe d'experts nucléaires de la commission du Livre Blanc sur la défense en 1993-1994 et en 2008. Il publia des écrits principalement sur les questions politico-militaires, le droit de la régulation ou le lobbying. Il a signé des articles tels que :

- « *L'avenir de la dissuasion nucléaire française* », Commentaire, 2007 ;
- « *Le contrat de partenariat public-privé et la réforme de l'achat public* », Recueil Dalloz, 2005, n°5 (avec Pierre Guillot) ;
- « *Le rôle du lobbying dans la démocratie technicienne* », Après-demain, revue de la Ligue des Droits de l'Homme, n°460-462, janvier-mars 2004.

Spécialiste des relations Europe-Etats-Unis, il est l'auteur de l'ouvrage *The presence and role of the United States in Europe : a history*, European Strategy Group, Paris, 1991.

Olivier Debouzy nous a quittés soudainement le 18 avril 2010.

## Le Club des juristes

**Le Club des juristes est le premier *think tank* français en droit.**

Créé en 2007, le Club des juristes est dédié à la rencontre, au débat et à la réflexion commune de juristes issus d'horizons divers, tels que l'université, la magistrature, le barreau et les entreprises. Le Club est présidé par Madame Elisabeth Baraduc, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.

Il s'est fixé pour objectifs de renforcer la place du droit dans le discours public et d'améliorer la compréhension des questions juridiques par tous, y compris au sein des pouvoirs publics.

Sa vocation est de dispenser un éclairage sur l'actualité sociale, économique et politique et à proposer aux décideurs, acteurs du monde du droit et de l'entreprise, un forum unique de discussion, de partage d'expérience et de savoir-faire. Il développe des réflexions et prend part au débat public.

Sa gouvernance permet une **réactivité** et assure la qualité des analyses juridiques qu'il porte sur l'actualité.

**Avec le soutien du cabinet August & Debouzy,  
le Club des juristes organise le prix Debouzy en écho à sa vocation de *think tank*,  
lieu d'échanges, de débats, lieu porteur d'idées nouvelles.**

Site : [www.leclubdesjuristes.com/prixdebouzy](http://www.leclubdesjuristes.com/prixdebouzy)



Association déclarée - 4, rue de la planche 75007 Paris.

Tél. : 01 53 63 40 07 - Fax : 01 53 63 40 08

[www.leclubdesjuristes.com](http://www.leclubdesjuristes.com)

